

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du mardi 22 juillet 2014

**L'an deux mille quatorze, le mardi vingt-deux juillet à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ghislain DEMONET,

### **Etaient présents :**

Mesdames : Evelyne SASSETTI – Nadine GALLOIS – Magali THOMASSIN – Sarah CONCHERI – Catherine MANGEOT – Mélissa COLIN – Anne Marie FARRUDJA – Martine CLAUSSE.

Messieurs : – Alain COLLET – Thierry EVA – Paul BINDA – Hervé LAHEURTE – Francis LARDIN – Paul BRANDMEYER – Christian PILLER – Bertrand DANIEL.

**Etaient excusés :** Mme Nadia DORÉ – M. Gilles HENRY

**Avaient donné procuration :** M. Olivier MARTET à Mme Nadine GALLOIS – Mme Sandra DEMOUGIN à M. Paul BINDA – Mme Laetitia SCHLEGEL à Mme Catherine MANGEOT – M. Michel GUTH à M. Alain COLLET – Mme. Jacqueline GENAY à M. Ghislain DEMONET – M. Abdulhak EL OMARI à M. Thierry EVA – Mme. Marie-Louise HUSSON à Mme Martine CLAUSSE – M. Jacques BOURGUIGNON à Mme Anne Marie FARRUDJA –

Monsieur le Maire ouvre la séance et désigne Nadine GALLOIS comme secrétaire de séance.

### **1. Approbation du compte rendu de la séance du 24 juin 2014**

À la demande de Madame FARRUDJA, Monsieur le Maire propose de modifier le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2014, uniquement pour les points concernant l'EMEA :

- « Madame Nadine GALLOIS présente une nouvelle grille tarifaire différente de celle adressée avec les documents préparatoires au conseil municipal. »

- « Madame Anne Marie FARRUDJA questionne sur certains tarifs en baisse ou en hausse par rapport à la grille 2013/2014 et à celle adressée pour ce conseil. »

Après modifications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants.

### **2. Taux de l'indemnité de conseil versée au comptable public**

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer sur le taux de l'indemnité de conseil au comptable public, Monsieur Joël METTAVANT. Il vous est proposé de fixer le taux de cette indemnité à 100 %.

Monsieur le Maire précise que pour 2013 le montant de cette indemnité était de 752,04 €.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## 3. Admission en non-valeur - Budget Caisse des écoles

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer pour l'admission en non-valeur de plusieurs titres du budget de la caisse des écoles d'un montant total de 20.00 € pour le motif suivant : montant inférieur au seuil de poursuite :

2. Titre 159/2009 ;
3. Titre 262/2010 ;
4. Titre 53/2012 ;
5. Titre 101/2012.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ces admissions en non-valeur.

## 4. Décision modificative

Pour permettre l'annulation d'un titre effectué par erreur en doublon en 2013, il est nécessaire de prévoir 2 000 euros de crédits supplémentaires au compte 673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs).

En contrepartie, Monsieur le Maire propose d'inscrire 2 000 euros de recettes supplémentaires au compte 7022 – Coupe de bois. Initialement prévu à 12 000 euros, la Commune a déjà réalisé près de 15 000 euros de recettes.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

## 5. Avenant au marché de travaux d'aménagement du Haut des Places

Monsieur le Maire, présente la nécessité de réaliser un avenant pour permettre d'effectuer des travaux qui n'étaient pas prévus initialement. Du fait du mauvais état des enrobés, il est proposé de prolonger les travaux de réfection de la voirie jusqu'à l'Allée des Bouleaux. Il s'agit d'une régularisation administrative. Ces travaux représentent une augmentation de 23 674.55 € HT. Le montant total du marché est porté de 317 880.25 € HT à 341 554.80 € HT, soit une augmentation de 7.4 %.

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, cet avenant.

## 6. Demande de subvention du club de Pétanque Loisirs Blainville

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur BINDA qui expose la demande du club de Pétanque Loisirs Blainville qui sollicite la Commune pour une subvention au titre des concours que le club met en place cette année durant la période estivale. Une proposition est faite à hauteur de 200 euros.

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette demande de subvention.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## 7. Classement de voiries communales au domaine public

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur LAHEURTE pour la présentation de ce point.

De nombreuses parcelles de voirie, pourtant affectées à l'usage public, appartiennent encore au domaine privé de la commune. Monsieur LAHEURTE propose de régulariser la situation administrative de ces parcelles pour les classer dans le domaine public routier.

Voici la liste des parcelles concernées :

3. AK261, AK268, AK271 (Zone du Douaire Saint-Aignan)
4. AL195, AL196, AL197, AL199, AL200 (Clos Gelé)
5. AL143, AL202 (Meys Hallats)
6. AH194, AH570, AH623, AH632, AH634, AH637 (Embanie, Enclos)
7. AH79, AH78 (Square A. de LENONCOURT)
8. AH22 (Parking FPA)
9. AH474, AH475 (Square Auguste Martin)
10. AE417, AE103 (les Corvées)
11. AE370, AE366, AE368 (Champs de Ville, Croix de Bois)
12. AE237, AE340 (Rue de la Tuilerie)
13. AE320, AO18 (Rue du Pré de l'Écat)
14. AO35 (Croix Pierson)
15. AO275, AO245 (Impasse Moulnot)
16. AE231 (Rue des Blanches Terres)

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le classement de ces parcelles au domaine public.

## 8. Modifications réglementaires liées aux autorisations d'urbanisme

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur LAHEURTE pour la présentation et les propositions de la Commission Urbanisme.

Monsieur LAHEURTE présente deux modifications réglementaires de simplification des autorisations d'urbanisme, concernant :

- Les ravalements de façades
- Les permis de démolitions

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur LAHEURTE précise que ces modifications ont pour objet de soumettre à déclaration ce type de travaux afin d'informer les Blainvillois avant la réalisation de ceux-ci, dans le cadre de la réglementation du PLU.

Madame FARRUDJA demande par qui cette charge de travail supplémentaire sera assumée. Une solution évoquée serait un éventuel transfert de cette compétence à la CCVM.

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, les déclarations pour les permis de démolir et les ravalements de façades.

## 9. Validation du règlement des adjudications de chasse en forêt communale

Monsieur le Maire propose que le règlement des adjudications de chasse en forêt communale puisse être approuvé par le Conseil Municipal.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

## 10. Désignation des membres de la Commission d'adjudication pour le bail de chasse au canton du Vacquenat

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur EVA qui rappelle que l'adjudication a lieu publiquement devant un bureau composé :

- du Maire,
- de deux membres désignés par le Conseil municipal,
- du comptable chargé du recouvrement des loyers ou de son représentant.

Il convient de procéder à la désignation des membres de la commission d'adjudication. Monsieur le Maire assurera la présidence et propose la candidature de Monsieur EVA et Monsieur COLLET.

Madame FARRUDJA propose que Madame CLAUSSE puisse faire partie de cette commission.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur EVA et de Madame CLAUSSE.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

## 11. Taux de promotion d'avancement de grades 2014

Monsieur le Maire indique que le Comité Technique Paritaire s'est réuni le vendredi 18 juillet 2014.

Il a apporté un avis favorable sur l'ensemble des points de son ordre du jour.

Monsieur le Maire donne ensuite la parole à Monsieur EVA pour la présentation des taux de promotions d'avancement de plusieurs grades pour 2014.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Filière technique</b>	
Adjoint technique territorial de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	50%
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
<b>Filière administrative</b>	
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
<b>Filière culturelle</b>	
Assistant de conservation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

Monsieur PILLER demande si le taux de promotion à 50 %, pour les adjoints techniques territoriaux principaux de 1<sup>ère</sup> classe, se justifie par une raison financière.

Monsieur le Maire indique ce taux de promotion est lié à l'organisation interne au service.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants (2 abstentions), cette proposition.

## 12. Ouvertures et fermetures de postes

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur EVA pour la présentation des modifications du tableau des effectifs proposées à partir du 1<sup>er</sup> août 2014.

Fermeture d'un poste d'Agent de maîtrise 35/35<sup>ème</sup>  
pour une ouverture d'un poste de Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>

Fermeture d'un poste de Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>  
pour une ouverture d'un poste de Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>

Fermeture d'un poste d'Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>  
pour une ouverture d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>

Fermeture d'un poste d'Assistant de conservation principal de 2<sup>ème</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>  
pour une ouverture d'un poste d'Assistant de conservation principal de 1<sup>ère</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>

Fermeture d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

pour une ouverture d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>

Fermeture d'un poste d'Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe 26/35<sup>ème</sup>

Fermeture d'un poste de Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>

Madame FARRUDJA indique qu'il n'était pas nécessaire de fermer et d'ouvrir un poste de Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe 35/35<sup>ème</sup> celui-ci existant déjà.

Monsieur le Maire précise que cette présentation est effectuée dans un souci de clarté.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Accepte les modifications proposées ci-dessous

## 13. Questions diverses

Aucune question diverse, Monsieur le Maire transmet plusieurs informations :

- Il présente les comptes annuels de l'année 2013 de Meurthe et Moselle HABITAT et précise que ce document est consultable en Mairie.
- Il présente le rapport d'activité et de développement durable d'ICF Habitat pour l'année 2013 et précise que ce document est consultable en Mairie.
- Il précise que pour le prochain Conseil Municipal, une invitation sera faite à la SAUR pour une présentation de son bilan annuel 2013.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance de ce conseil.**

